

LA POLITIQUE CULTURELLE IVOIRIENNE A L'ERE DU NUMERIQUE

TANO Kouakou Pierre

Maître de Conférences

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

tanopierretano@yahoo.fr

Résumé

Ce travail de recherche explore la mutation profonde du secteur culturel en Côte d'Ivoire sous l'impulsion des nouvelles technologies. Il analyse comment l'État tente de concilier la protection du patrimoine traditionnel avec les impératifs d'une économie numérique dont ses ramifications englobent le monde. L'article souligne d'abord que le gouvernement ivoirien a intégré le numérique comme un levier de croissance majeur. La politique culturelle ne se limite plus désormais à la simple conservation mais elle vise aussi la professionnalisation des acteurs et la structuration d'une véritable industrie créative. L'objectif est de faire de la culture un pilier du développement économique, capable de générer des emplois pour la jeunesse. La réalité est telle que l'État ivoirien doit composer avec le numérique non seulement pour donner une assise nationale à sa politique culturelle mais encore pour la propulser à l'échelle internationale.

Mots Clés : *Culturelle, État, ère, numérique, politique*

Abstract

This research explores the profound transformation of the cultural sector in Ivory Coast driven by new technologies. It analyzes how the state attempts to reconcile the protection of traditional heritage with the demands of a digital economy whose ramifications encompass the world. The article first highlights that the Ivorian government has integrated digital technology as a major driver of growth. Cultural policy is no longer limited to simple preservation but also aims at the professionalization of stakeholders and the structuring of a genuine creative industry. The objective is to make culture a pillar of economic development, capable of generating jobs for young people. The reality is that the Ivorian state must engage with digital technology not only to give its cultural policy a national foundation but also to propel it onto the international stage.

Keywords: *Cultural, era, state, digital, policy*

Introduction

Dès l'ascension de la Côte d'Ivoire à l'indépendance en 1960, sa politique culturelle va s'orienter vers trois priorités en l'occurrence l'institutionnalisation, le dialogue des cultures et le prestige national. L'État ivoirien a donc mis l'accent sur la construction des structures de formation culturelle comme l'Institut National des Arts (INA) en 1962, devenu aujourd'hui l'INSAAC (1991) après sa fusion avec le CAFAC Centre d'Animation et de Formation à l'Action Culturelle, pour former les élites artistiques et les Professionnels de l'Action Culturelle (PAC). En ce qui concerne le dialogue des cultures, la culture ivoirienne doit être une synthèse entre les valeurs traditionnelles africaines et l'apport de la modernité occidentale. Quant à au prestige national, l'État ivoirien encourage la création, non pas comme un acte de contestation, mais comme un vecteur de cohésion sociale et de fierté nationale. Avec la première moitié du XXI^e siècle, on assiste en Côte d'Ivoire un début de changement profond, porté par une volonté de modernisation qui touche désormais tous les secteurs de la vie publique. Longtemps centrée sur la promotion du patrimoine traditionnel et le rayonnement des arts vivants, la politique culturelle ivoirienne fait aujourd'hui face à un tournant historique : la transition numérique. À ce titre, Y. Konaté faisait remarquer que :

Le numérique affecte aujourd'hui tous les secteurs d'activités même les plus insoupçonnés. Tout le monde fait usage de l'Internet sans distinction d'âge et de sexe. Ce qui importe ici, c'est comment faire pour adapter chaque secteur d'activité au numérique surtout quand on sait que c'est un domaine qui évolue du jour au lendemain. (Y. Konaté, p.26, 2019).

On comprend la préoccupation de Y. Konaté surtout dans un pays où le taux de pénétration de l'Internet mobile connaît une croissance exponentielle. Il revient donc à la culture de s'emparer du numérique pour se réinventer. Pour ce faire, le digital n'est plus

une simple option technologique, mais un nouvel écosystème au sein duquel la culture doit se créer, se diffuser et se consommer.

Cette révolution numérique met l'État en face de ses responsabilités en lui imposant une redéfinition de ses missions. Si l'ancienne stratégie en matière culturelle visait la cohésion sociale et le prestige national, elle doit désormais intégrer les enjeux liés à la protection des droits d'auteur en ligne et de la compétitivité des industries culturelles et créatives (ICC) sur le marché mondial. C'est pourquoi R. Sagna (2015) estime que « les États africains doivent se situer en amont et en aval des impératifs engendrés par le numérique afin que les acteurs culturels puissent en bénéficier ». Avec lui, on note une forte implication des États dans l'élaboration de la politique culturelle. Et cette réalité s'applique à la Côte d'Ivoire qui doit s'aménager pour penser autrement sa politique culturelle afin d'accorder une place de choix au numérique. Or, le passage au numérique offre des opportunités. C'est ce qui justifie la position de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation la Science et la Culture UNESCO (2021) quand elle croit que « les États ont une réelle opportunité d'accroître leurs productions culturelles et de se donner de la visibilité avec l'avènement du numérique même si on sait que ce dernier a des contraintes ». Si tel est le cas, l'on peut se demander comment la politique culturelle ivoirienne s'adapte-t-elle aux impératifs du numérique pour transformer son potentiel artistique en un levier de croissance économique et de rayonnement international ?

En s'appuyant sur la recherche documentaire, nous allons examiner cette question. Pour mieux la traiter, nous analyserons d'abord le cadre institutionnel et législatif mis en place pour accompagner cette transition. Ensuite, nous examinerons les initiatives concrètes de numérisation du patrimoine et de soutien aux créateurs de contenus digitaux. Enfin, nous évaluerons les obstacles persistants et les perspectives pour une souveraineté culturelle ivoirienne à l'heure du virtuel.

I. Le cadre législatif et les réformes institutionnelles : Poser les jalons d'une culture connectée

Il faut comprendre le cadre législatif et les réformes institutionnelles la loi qui encadre le secteur culturel avec l'avènement du numérique et les innovations institutionnelles qui l'accompagnent.

1. Le cadre législatif

La transition de la Côte d'Ivoire vers une politique culturelle numérique ne s'est pas faite de manière fortuite. Elle repose sur une volonté de l'État de moderniser ses instruments de gouvernance pour les adapter aux réalités du cyberspace. Le premier jalon de cette réforme a été la mise en conformité du cadre législatif, notamment à travers la loi n° 2016-555 du 26 juillet 2016 relative au droit d'auteur et aux droits voisins. Ce texte fondamental a introduit des dispositions cruciales pour la protection des œuvres de l'esprit à l'ère du numérique, en intégrant des mécanismes de lutte contre le piratage en ligne et en définissant les modalités de rémunération des artistes sur les plateformes de streaming et de téléchargement. Cette actualisation juridique a permis au Bureau Ivoirien du Droit d'Auteur (BURIDA) d'entamer sa propre mutation technologique en signant des accords avec des géants mondiaux comme YouTube¹ ou Spotify² garantissant ainsi une meilleure traçabilité des revenus pour les créateurs nationaux.

En clair, avec cette loi, on remarque que les œuvres de l'esprit sont protégées en telle enseigne que les créateurs des œuvres culturelles bénéficient des fruits de leurs efforts. La connexion avec ces géants du numérique place les artistes sur

¹ YouTube, c'est tout simplement la plus grande plateforme de partage de vidéos au monde. Lancé en 2005 et racheté par Google l'année suivante, c'est devenu à la fois une télévision à la carte, un moteur de recherche et un réseau social géant

² Spotify est celui de l'audio. C'est le leader mondial du streaming musical. Lancé en Suède en 2008, Spotify a révolutionné la consommation de musique : au lieu d'acheter des albums ou des morceaux à l'unité (comme sur iTunes), tu as accès à un catalogue immense pour un prix fixe, ou même gratuitement.

l'échiquier international. Ce qui représente un gros avantage pour leur promotion.³

2. Les réformes institutionnelles

Sur le plan institutionnel, l'ambition s'est traduite par une synergie accrue entre le Ministère de la Culture et de la Francophonie et le Ministère de la Communication et de l'Économie Numérique. Cette collaboration interministérielle a donné naissance à des programmes structurants tels que la stratégie nationale de développement des Industries Culturelles et Créatives (ICC). L'État ivoirien a ainsi favorisé l'émergence de hubs technologiques et d'incubateurs culturels, reconnaissant que l'artiste moderne est aussi un entrepreneur du numérique. La création de commissions spécialisées au sein des institutions culturelles pour gérer les questions de cyber sécurité et de propriété intellectuelle numérique témoigne de cette volonté de créer un environnement de confiance pour les investisseurs et les créateurs.

Enfin, la réforme a également touché la régulation. L'élargissement des compétences de la HACA (Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle) à la surveillance des contenus audiovisuels diffusés sur Internet illustre la volonté de l'État de réguler l'espace numérique sans brider l'innovation. Dans son rapport du dernier semestre de 2022, elle mentionnait ceci :

Nous allons combattre toute sorte de piraterie. Il faut que les gens comprennent que les œuvres de l'esprit sont des propriétés des individus et leur piratage constitue un délit. Sa reproduction sans avis préalable de l'auteur est considérée systématiquement comme un vol et nous allons traquer tous ceux qui font entorse cette disposition jusqu'à leur dernier retranchement. (HACA, p.88, 2022)

Cet écrit prouve que les autorités ivoiriennes ne se limitent pas à réguler l'espace audiovisuel, mais elles sont prêtes à réprimer tous ceux qui s'évertueront à s'adonner au piratage y compris les

publications qui troublent l'ordre public. Avec tout ce qui précède, on se rend compte que la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un levier pour favoriser le contenu local face à l'hégémonie des plateformes internationales. Ce cadre institutionnel et législatif, bien que toujours en évolution, constitue aujourd'hui le socle sur lequel repose l'ambition de faire de la Côte d'Ivoire un carrefour incontournable de la création numérique en Afrique.

II. Entre conservation et innovation : La numérisation du patrimoine et la formation des artistes

Le couple conservation innovation reflète aux stratégies mises place pour permettre aux œuvres artistiques de résister dans le temps.

1. La numérisation du patrimoine

Parler de la numérisation du patrimoine c'est évoquer la manière dont l'on peut conserver le patrimoine sur un support numérique. Pour ce faire, la matérialisation de la politique culturelle numérique en Côte d'Ivoire s'articule autour de deux piliers complémentaires : la sauvegarde de la mémoire collective et le dynamisme de la création contemporaine. En premier lieu, la numérisation du patrimoine culturel est devenue une priorité pour contrer l'usure du temps et faciliter l'accès universel aux richesses nationales. Des projets d'envergure, souvent menés en partenariat avec des organismes comme l'Organisation Internationale de la Francophonie (l'OIIF) ou l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation la Science et la Culture (UNESCO), ont permis de débiter l'archivage numérique des fonds sonores et photographiques nationaux. La preuve, la numérisation des œuvres littéraires classiques ivoiriennes et des masques sacrés par la modélisation 3D offre désormais aux chercheurs et au grand public une vitrine mondiale sur l'identité ivoirienne, tout en constituant une banque de données inestimable pour les générations futures.

Au-delà de la conservation, l'État a multiplié les mécanismes de soutien direct aux créateurs de contenus digitaux puisque l'État est conscient que ces derniers sont les nouveaux ambassadeurs de la « marque culturelle Côte d'Ivoire ». Des initiatives comme le Fonds de Développement de la Culture et des Arts (FONDA) ont été réorientées pour inclure des lignes de financement spécifiques aux projets multimédias, aux jeux vidéo et aux arts numériques. En encourageant la création de plateformes de streaming⁴ locales et d'applications mobiles dédiées à la promotion des talents (musique, humour, web-séries), la politique culturelle favorise l'émergence d'un écosystème numérique souverain. Ces créateurs, souvent issus de la culture urbaine, bénéficient désormais d'un accompagnement technique pour améliorer la qualité de leurs productions et leur visibilité sur les réseaux sociaux.

2. La formation des artistes

Certains artistes quand bien même instruits, ont du mal à s'approprier de l'outil informatique. L'éducation et la formation au numérique constituent le socle du soutien aux artistes. La mise en place de laboratoires de création numérique au sein des grandes écoles d'art, comme l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC), permet de former une nouvelle génération d'artistes hybrides. Rien que pour l'année académique 2023-2024, l'INSAAC a formé cent vingt-six (126) agents culturels au maniement de l'outil informatique. Cette vision de l'État ivoirien de donner une formation aux artistes témoigne de sa volonté à faire d'eux des artistes accomplis. Désormais ce sont des agents culturels « achevés » car ils ont des connaissances des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). En réalité, ces derniers, maîtrisant à la fois les codes artistiques traditionnels et les outils de pointe (réalité virtuelle,

⁴ Le terme streaming (qui vient de l'anglais *stream*, signifiant « ruisseau » ou « flux ») désigne une technologie de diffusion de contenus multimédias (vidéo, audio, jeux) en continu sur Internet.

montage numérique, design graphique), assurent la pérennité de la culture ivoirienne dans le cyberspace. Ces agents culturels formés assurent la conservation numérique de leurs propres œuvres. Par ces actions concrètes, la Côte d'Ivoire ne se contente plus de consommer le numérique, elle se positionne comme un pôle de production culturelle majeur au sein de l'Afrique francophone. On comprend A. Kiyindou quand il écrivait :

il est aujourd'hui plus que nécessaire que chaque individu s'initie aux nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Ce domaine a conquis le monde et évolue à une vitesse exponentielle à telle enseigne que le maîtriser devient chose impossible. Ce qui importe ici, c'est des d'avoir des notions de base pour ne pas être l'inculque de demain. (A. Kiyindou, p.23, 2010).

On se rend compte avec l'intervention de cet auteur que les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication sont indispensables pour toute personne. Ce qui serait idéal, d'avoir les notions de base du numérique pour maîtriser son environnement quelque soit le domaine dans lequel l'on exerce.

III. Obstacles persistants et perspectives d'avenir : Vers une souveraineté numérique culturelle

Il faut comprendre dans cette partie les difficultés liées à l'exploitation du réseau numérique et les pistes de solutions ou les perspectives.

1. Les obstacles

L'exploitation du réseau numérique dans le contexte ivoirien se heurte à des difficultés. Si les avancées institutionnelles et techniques sont réelles, la pleine mutation de la politique culturelle ivoirienne vers le numérique est confrontée encore à des barrières structurelles significatives. Le premier obstacle majeur

demeure la fracture numérique, tant géographique que sociale. Malgré une couverture mobile impressionnante, le coût relativement élevé de l'accès aux données Internet demeure un facteur bloquant qu'il importe de résoudre. À cela s'ajoute l'instabilité de la connexion dans les zones rurales qui limite parfois le travail des créateurs des contenus culturels. Pour de nombreux Ivoiriens, l'accès aux plateformes de streaming ou aux bibliothèques virtuelles reste un luxe, freinant ainsi l'ambition d'une culture inclusive. C'est ce qui explique la crainte de Ekra F. H. (2018) quand il écrivait « l'instabilité de la connexion Internet en Côte d'Ivoire est inquiétante pour un pays comme le nôtre qui vise l'émergence dans les années 2020 ». Avec Ekra F. H. on retient que la couverture Internet du territoire ivoirien demeure un problème qu'il faut absolument résoudre.

De plus, la persistance du piratage numérique et le manque de maîtrise des outils de monétisation par les artistes eux-mêmes constituent un frein à la viabilité économique des industries culturelles et créatives. Même si l'État ivoirien a légiféré le secteur culturel pour protéger les artistes, des individus véreux s'évissent dans le paysage culturel ivoirien en contournant les dispositifs légaux mis en place.

Un autre défi de taille est celui de la souveraineté des données et des contenus. À l'heure actuelle, la majeure partie de la consommation culturelle numérique en Côte d'Ivoire transite par des algorithmes conçus par des géants technologiques étrangers. Ces mécanismes de recommandation, souvent déconnectés des réalités locales, risquent de noyer la production nationale dans une masse globale uniformisée. La survie de l'exception culturelle ivoirienne dépendra donc de la capacité du pays à développer et à promouvoir ses propres infrastructures de diffusion (plateformes de VOD locales, réseaux sociaux thématiques) capables de valoriser spécifiquement les talents du terroir.

2. Les perspectives

Malgré ces freins, les perspectives d'avenir sont prometteuses. L'émergence de la BlockChain⁵ et des Non-Fungible Tokens⁶ (NFT) ouvre des horizons inédits pour la certification des œuvres d'art africaines et la protection de la propriété intellectuelle. À terme, la politique culturelle ivoirienne pourrait s'orienter vers une stratégie de « Diplomatie Numérique », où le rayonnement de la culture (musique, mode, gastronomie) sur les réseaux mondiaux servirait de levier d'influence et d'attractivité économique (Soft Power). Il est aussi de notoriété qu'aucune politique numérique ne peut réussir sans une éducation aux médias et au codage dès le plus jeune âge. À ce titre l'on peut créer un lieu physique ou virtuel qui rassemble des créateurs, des entrepreneurs, des artistes et des technologues pour favoriser la collaboration, l'innovation et le partage de ressources dans les communes d'Abidjan et à l'intérieur du pays. Cela aurait pour incident de former les jeunes talents aux métiers du montage vidéo, du design 3D et de la gestion de plateformes. Parallèlement, l'extension de la couverture fibre optique et 5G sur tout le territoire est le socle indispensable pour que la culture numérique ne soit pas un privilège urbain, mais un droit pour tous les Ivoiriens. En investissant massivement dans la formation au codage créatif et à l'intelligence artificielle appliquée aux arts, la Côte d'Ivoire a l'opportunité de passer du statut de consommateur de technologies à celui de leader africain de l'innovation culturelle digitale.

En combinant l'innovation technologique avec la richesse de son identité, la Côte d'Ivoire peut transformer son secteur culturel en un véritable levier de croissance économique, faisant du numérique non plus une simple option, mais le moteur de son rayonnement international.

⁵ La Blockchain (ou "chaîne de blocs") est une technologie qui permet de stocker et de transmettre des informations de manière transparente, sécurisée et, surtout, sans organe central de contrôle (comme une banque ou un État).

⁶ Jeton Non Fongible en français) est un type d'actif numérique qui repose sur la technologie de la blockchain

En tenant compte des aléas du numérique la politique culturelle ivoirienne constitue à la fois un défi de modernisation et une quête d'identité. Si le cadre législatif s'est solidifié et que les initiatives de numérisation fleurissent, le succès final de cette transition reposera sur la capacité de l'État et des acteurs privés à résorber la fracture numérique. Le numérique ne doit pas être une fin en soi, mais un outil puissant pour porter la voix de la Côte d'Ivoire plus loin, tout en garantissant que chaque créateur puisse vivre dignement de son art dans ce nouveau monde virtuel.

Conclusion

Au terme de cette analyse, il apparaît que la politique culturelle ivoirienne traverse une mutation sans précédent, marquée par une volonté d'arrimer la créativité nationale aux flux de la mondialisation numérique. L'évolution du cadre législatif, notamment la modernisation du droit d'auteur et l'implication institutionnelle croissante, démontre que l'État ivoirien ne perçoit plus le digital comme une simple avancée technique, mais comme le socle indispensable d'une économie de la culture compétitive. Les initiatives de numérisation du patrimoine et le soutien aux créateurs de contenus ont permis de jeter des ponts entre une identité ancestrale et une modernité technologique portée par une jeunesse hyper-connectée.

Toutefois, le passage à l'ère du numérique n'est pas sans périls. La persistance de la fracture numérique et la dépendance vis-à-vis des infrastructures et algorithmes étrangers constituent des défis majeurs pour la souveraineté culturelle du pays. Pour que cette transition soit une réussite durable, elle doit impérativement s'accompagner d'une démocratisation réelle de l'accès aux technologies et d'une formation accrue des acteurs aux nouveaux modèles de monétisation.

Il est à retenir que la Côte d'Ivoire dispose de tous les atouts pour s'imposer comme le « hub créatif⁷ » de l'Afrique francophone. En réussissant le pari de l'innovation sans sacrifier l'authenticité de son patrimoine, elle prouve que le numérique, loin de diluer les spécificités locales, peut devenir le plus puissant des haut-parleurs pour la voix de la nation. L'avenir de la politique culturelle ivoirienne réside désormais dans cette capacité à transformer le virtuel en un levier tangible de développement économique et de rayonnement diplomatique.

Bibliographie

EKRA Franck-Hermann, 2018, « L'art contemporain ivoirien : nouveaux médias, nouveaux enjeux », in *Revue Afrik'Art*, N° 9, Abidjan/Dakar, pp. 21-35

HACA Côte d'Ivoire (Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle), 2022. *Régulation des services de médias audiovisuels en ligne : Enjeux et perspectives*, Rapport Annuel HACA, Abidjan

KIYINDOU Alain, 2010. *Technologies de l'information et de la communication et développement en Afrique*, l'Harmattan, Paris

KONATE Yacouba, 2019. *La culture à l'épreuve du numérique en Afrique*, l'Harmattan., Paris

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE (Côte d'Ivoire), 2021. *Plan National de Développement Culturel (PNDC) : Horizon 2025*, Abidjan, Publication Gouvernementale.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF), 2020. *Les industries culturelles et créatives à l'ère du numérique en Afrique francophone*, Rapport de l'OIF, Paris

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION LA SCIENCE ET LA CULTURE

⁷ L'expression « hub créatif » désigne un espace (physique ou virtuel) qui rassemble des profils variés issus des industries créatives et culturelles. C'est, par définition, une plaque tournante un endroit où l'on connecte des talents pour stimuler l'innovation.

(UNESCO), 2021. *L'industrie du film en Afrique : Tendances, défis et opportunités de croissance*, Éditions UNESCO, Paris

SAGNA Rémi (2015), *Politiques culturelles en Afrique : de l'indépendance à nos jours*, Éditions Présence Africaine, Paris